

# L'origine de l'inflation

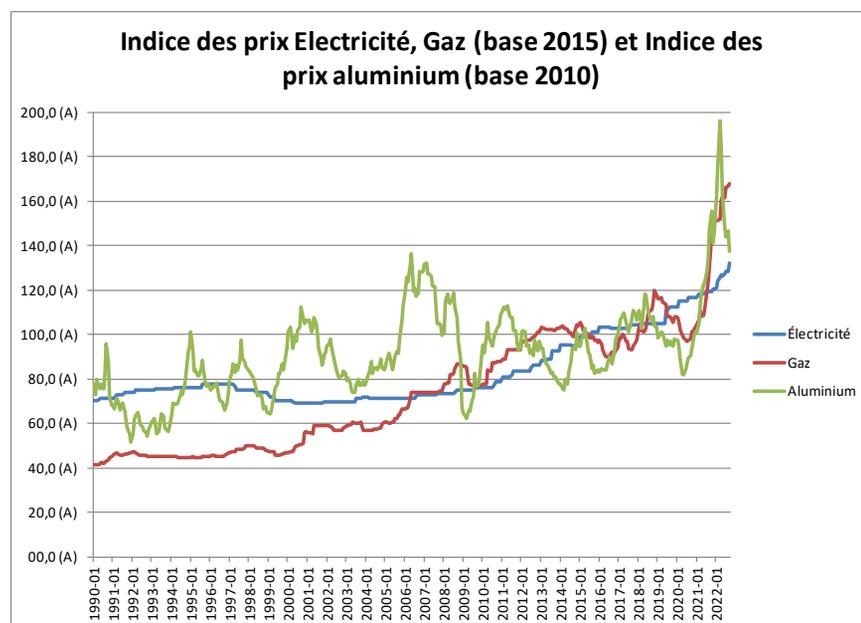
L'inflation va atteindre un niveau inédit pour l'année 2022, autour de 5,3% selon les dernières prévisions de l'INSEE. Même si ce niveau n'est pas alarmant, il est néanmoins très préoccupant car la dynamique d'augmentation des prix n'est pas suivie par une dynamique de revalorisation salariale suffisante.

Cette situation inflationniste est d'autant plus inédite, que l'économie française se caractérisait avant la crise sanitaire par une situation déflationniste, malgré une politique monétaire particulièrement accommodante. L'augmentation générale des prix est le résultat d'une augmentation brutale des matières premières et du prix de l'énergie.

Ces augmentations sont apparues en premier lieu en raison d'un choc de demande importante, faisant suite au redémarrage rapide de l'économie mondiale suite aux déconfinements successifs. Ce redémarrage soudain a créé des tensions très importantes sur les chaînes d'approvisionnement. Mais ces tensions sont également la conséquence directe de la complexification à outrance des chaînes de valeur, créées par des stratégies industrielles de maximisation du profit. Par ailleurs, les économies « *post confinement* » se sont caractérisées par des plans de relance budgétaire qui ont injecté une masse conséquente d'argent public pour relancer les processus de production, et sont venus soutenir le choc de demande. Néanmoins, les plans de relance américain et européen se sont déclinés durant une période de reconfinement des économies chinoises et asiatiques qui a accentué fortement les tensions sur les approvisionnements, et a provoqué un fort déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché mondial. Il convient toutefois de nuancer le plan de



relance français qui s'est davantage caractérisé comme un plan de compétitivité, dans la mesure où l'enveloppe était bien en deçà des plans de relance des économies européennes et surtout du plan de relance américain. Le plan de relance français n'a pas été une politique économique d'investissement public, mais plutôt une politique de l'offre d'aide aux entreprises notamment à travers la baisse de 20 milliards € d'impôt sur la production.



## Le mécanisme de marché, véritable maître du jeu dans cette affaire

Le mécanisme de marché produit automatiquement des phénomènes d'emballement spéculatif. Cette dynamique est d'autant plus forte que les matières premières et l'énergie se négocient sur des marchés de « *gré à gré* » dans la sphère financière, complètement dérégulée, et qui est le creuset de la crise des subprimes de 2007. L'enjeu, c'est que la logique de marché est l'instrument principal de la régulation sociale, et qu'il détient notamment le pouvoir de déterminer la valeur des marchandises même fictives telles que les matières premières et l'énergie. Ce processus n'est pas un élément naturel mais il est issu d'une construction so-



ciale. C'est une décision politique qui a visé à transformer l'énergie et les matières premières en marchandise. C'est donc une décision politique de confier au marché le rôle tout puissant d'allouer ou non des éléments vitaux tels que l'énergie ou les produits alimentaires, uniquement aux consommateurs qui peuvent payer.

### **Le mécanisme de marché bénéficie toujours aux propriétaires du capital**

En effet, ce sont uniquement les travailleurs qui supportent la charge de cette situation inflationniste. Les grands groupes ne sont absolument pas mis en difficulté par cette conjoncture. Au contraire, l'inflation constitue une opportunité d'expansion financière. Les grandes entreprises ont plus que transféré l'augmentation du prix des intrants dans leurs prix finaux, sans revaloriser les salaires. Le résultat est sans appel et se traduit mécaniquement par une hausse des marges qui s'établissent en 2021 et 2022 à des niveaux record. Leur taux de profitabilité net a considérablement augmenté depuis 2021, ce qui leur a permis de rémunérer grassement leurs actionnaires. Cette dynamique financière des grands groupes vient donc accentuer l'inflation et créer l'apparition d'une boucle prix/profit.

**En somme, les stratégies patronales industrielles sont la source originelle de la réapparition de l'inflation et entretiennent aujourd'hui un niveau d'inflation qui détruit la valeur des salaires que les patrons refusent de revaloriser...**



L'industrie liée à la filière énergie n'est pas épargnée, bien qu'elle soit un élément incontournable pour lutter contre le dérèglement climatique.

Les salariés sont les premières victimes de la hausse du coût de l'énergie, à bien des titres :

- Perte de pouvoir d'achat,
- Risque de chômage partiel ou complet,
- Faible augmentation de salaire car l'actionariat veut ses marges.

Ces risques sont d'autant plus antinomiques avec la lutte contre les émissions CO<sup>2</sup> qu'elle enverra dans la précarité énergétique encore plus de monde, et empêchera de nombreuses personnes d'accéder à des produits ou technologies plus respectueux de l'environnement. La transition énergétique ne peut de fait se faire sans une réelle transition sociale !

Pour les salariés de la filière, la contradiction est inacceptable : alors qu'ils sont privés des moyens de travailler pour le bien commun, ils subissent des mesures d'austérité salariale. Or, ce ne sont pas les salaires qui sont cause des tarifs prohibitifs, mais la désorganisation du secteur de l'énergie provoquée par la dérégulation des marchés.

### **Filière sidérurgie**

Les entreprises de la métallurgie sont très consommatrices d'électricité et de gaz notamment dans la filière sidérurgique. Bon nombre d'entreprises ont augmenté leurs prix de ventes pour limiter l'impact de la hausse des prix de l'énergie. Force est de constater qu'à l'arrivée, c'est le consommateur qui paie la facture. Dans la filière de la sidérurgie, les prix de l'acier ont flambé. C'est une filière stratégique qui alimente beaucoup d'autres filières, notamment celle de l'automobile. Cette hausse a un effet mécanique, on augmente les prix de l'acier, on augmente le prix des véhicules et des matériaux pour le bâtiment, ce qui contribue à une inflation galopante. Dans le même temps les salaires n'augmentent pas au même niveau.

Certaines entreprises vont devoir ralentir leur activité. D'autres ont des prix conventionnés ; c'est une des spécificités de la France, ces entreprises bénéficient du tarif ARENH (Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique) Nous avons eu un cas d'école dans la métallurgie, 4 mois à peine après le rachat du duo Ascovall/Hayange par le groupe allemand Saarstahl. Ce dernier avait menacé de délocaliser 40% de la production du site du nord de la France, vers l'Allemagne.

Suite à des pourparlers entre le ministère de l'Economie et la direction de Saarstahl, des contreparties ont été trouvées et le sidérurgiste allemand est revenu sur son projet. Aujourd'hui ce même site, après avoir capté les aides publiques, met en place des mesures drastiques en réduisant sa production de 50% jusqu'à la fin de l'année, tout en modifiant les horaires de travail.

En octobre, les fours électriques seront arrêtés le lundi. En novembre et décembre, ils ne tourneront que du mer-





credi au dimanche matin. Les salariés seront amenés aussi à travailler de nuit et en heures creuses pour limiter les coûts. C'est un bouleversement pour les conditions de travail et pour l'articulation vie professionnelle/vie privée. Les salariés du site d'Ascometal à Hagondange sont eux aussi touchés par la modification de leurs horaires de travail (nuit et week-end) alors que les carnets de commande sont pleins.

L'État va apporter 40 à 50 millions d'euros à Aluminium Dunkerque, plus vaste fonderie d'aluminium d'Europe, dans le Nord. La direction estime que cette aide est loin d'être suffisante et n'exclut pas la mise en activité partielle si la situation perdure.

Plusieurs salariés d'autres entreprises de la filière (LME, ArcelorMittal...) sont fortement impactés par des arrêts totaux ou partiels de production, et surtout par la mise en place de l'APLD qui a un effet dévastateur sur les salaires. En effet, les groupes du CAC 40 dans la métallurgie ont réalisé des résultats record en 2021 et sur le premier semestre 2022. Exemple : ArcelorMittal avec 14 Mds d'€ de bénéfice net en 2021 et 8 Mds sur le 1er semestre 2022. Ce groupe a distribué des dividendes une fois de plus et a opéré des rachats d'actions pour plus de 5 milliards d'euros ces 2 dernières années !

**C'est aux actionnaires de payer les augmentations des coûts de l'énergie, pas aux salariés.**

Notons enfin que le groupe ArcelorMittal a annoncé, dans le cadre de la décarbonation, la transformation de la filière fonte vers la voie électrique, avec un investissement global de 1,7 Mds d'euros pour les sites de Dunkerque et Fos, comprenant des aides publiques substantielles. Une question évidente se pose : Quelles sont les assurances en termes de disponibilité et de prix de l'électricité ? Qu'a pu obtenir le groupe pour s'engager dans cette voie ?

**Filière Automobile**

Il est difficile pour le moment de maîtriser l'impact réel des hausses des coûts de l'énergie dans la filière auto-

mobile. Mais les craintes sont réelles. Les fonderies, par exemple, sont de grandes consommatrices d'énergie. Si nous devons subir des pénuries, les mesures de rationnement toucheraient certainement un grand nombre de sites de production, qu'ils soient constructeurs ou équipementiers.

ArcelorMittal, l'un des principaux fournisseurs d'acier pour l'automobile, a annoncé des arrêts de production, cela aura des conséquences directes sur notre activité.

La problématique des semi-conducteurs est toujours d'actualité, d'autant plus que les problèmes d'énergie engendrent des risques considérables. Les entreprises pourraient rapidement avoir recours à l'activité partielle de longue durée, avec un impact conséquent sur les rémunérations.

Les entreprises vont continuer de connaître des augmentations conséquentes du gaz et de l'électricité qui engendreront certainement une hausse des prix sur les véhicules neufs.

Pour les PME, très nombreuses dans notre filière, la hausse des coûts de l'énergie pourrait remettre en cause la pérennité des activités et donc celle de milliers d'emplois.

Enfin, imaginons un monde fait uniquement de voitures électriques comme le veulent les politiques sous prétexte de préserver l'environnement. Faudrait-il rationner les recharges ? Le coût serait-il viable pour les utilisateurs ?

**L'Aéro pas encore concernée, mais les menaces arrivent**

A ce jour, l'aéronautique gère avec difficulté (à cause des emplois supprimés pendant la période covid et la fragilisation des entreprises sous-traitantes) les fortes remontées en cadences. Les directions ne font pas encore remonter de difficultés d'approvisionnement ou de coût, liées aux questions énergétiques.

Les questions énergétiques sont abordées essentiellement par le prisme des conditions de travail (chauffage, télétravail, bus-navettes...) ou le « green washing » va bon train sur le dos des salariés.

Toutefois, Safran prétexte le coût du gaz pour remettre en cause l'ouverture d'une usine à Feyzin (Rhône), dédiée à la fabrication de disques de frein en carbone. Safran, qui prévoyait d'investir 250 M€ avec 200 emplois à la clé, avait obtenu l'appui direct du ministère de l'Industrie. « Aujourd'hui, dans le contexte européen actuel, avec un choc énergétique violent qui a pour corollaire une envolée des prix du gaz, il pourrait ne pas être forcément rationnel de choisir la France. Si les conditions de réalisation de ce projet débouchaient sur un retard, ou si les conditions économiques prévisibles à cet horizon n'étaient plus réunies, cela pourrait nous amener à investir ailleurs » s'est exprimé le président de Safran Landing Systems. Le chantage à la délocalisation est clair !

**Malgré la hausse des prix du gaz et de l'électricité, la situation de trésorerie des entreprises de la métallurgie reste globalement confortable.**

*Collectif industrie*

